NOTES D'ENQUETE

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (85) 02.03.1993

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1993 par le SEPRA.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Dans la nuit du 1er au 2 mars 1993 à 1h15 du matin, un témoin observe depuis chez lui un phénomène lumineux puissant dans le ciel. L'observation dure une dizaine de minutes, pendant lesquelles la forme du PAN évolue, au-dessus d'une maison voisine. Le témoin a la présence d'esprit de dessiner le phénomène au cours de l'observation, et de mesurer sa direction à la boussole.

Contactée, la gendarmerie fera une enquête sur les lieux, mais ne trouvera pas d'autres témoins.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont très précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas. Il est à noter que le témoin a pensé à dessiner le PAN durant l'observation et à mesurer sa direction à la boussole. Tant par la qualité des dessins que par la méthodologie employée par le témoin, il est donc à souligner que ce cas est particulièrement remarquable. La bonne foi du témoin ne peut guère être mise en doute devant cet excellent témoignage.

L'observation, faite depuis le domicile du témoin, s'est effectuée en quatre phases (voir dessin témoin sur PV) :

- phase 1 : à 1h16 le 2 mars 1993, le témoin se réveille. En se levant, il aperçoit le PAN à travers la fenêtre de sa chambre, qui donne vers le Nord-Ouest. Le PAN a la forme de « deux larmes placées tête-bêche ». Intrigué, le témoin se dirige vers les toilettes, puis vers la cuisine pour boire de l'eau. Le PAN est toujours présent. Le témoin décide de le prendre en photo, mais son appareil est vide.
- phase 2 : à 1h20 (quatre minutes après la phase 1), le témoin réveille sa femme pour qu'elle puisse voir le phénomène. Ils se dirigent vers la fenêtre. le PAN, dont la forme est toujours constituée de « deux larmes », est entouré « d'un cercle nébuleux ». Le témoin fait immédiatement un croquis de son observation.
- phase 3 : à 1h23 (sept minutes après la phase 1, environ deux minutes après la phase 2), le PAN, toujours entouré d'une nébulosité, baisse en luminosité.
- phase 4 : à 1h27 ou 1h28 (sept à huit minutes après la phase), le PAN disparaît.

Tout au long de l'observation, le PAN est resté immobile dans le ciel, au-dessus du toit de la maison d'un voisin. Sa hauteur angulaire est donc moyenne, équivalente à celle de la cheminée du voisin d'après les croquis.

La taille apparente du PAN est assez importante, « étant plus gros qu'un avion ».

Le témoin indique que le ciel était relativement couvert (« toutefois le plafond [nuageux] était gris sans lune et sans étoile »).

Les stations météo les plus proches ayant conservé des archives pour la date de l'observation sont celles de L'Ile d'Yeu – St Sauveur (85), distante, et de la Roche sur Yon – Les Ajoncs. Ces deux stations indiquent qu'effectivement, le ciel était couvert (présence de nuages ou de brume) (Figure 1).



Figure 1 : relevés météo pour la station de La Roche sur Yon – Les Ajoncs (image : Infoclimat.fr)

Il est à noter l'erreur de datation du cas par le SEPRA, reprise initialement par le GEIPAN, indiquant que l'observation a eu lieu « durant la nuit du 2 au 3 mars 1993 ». En réalité, l'observation a eu lieu dans la nuit du 1er au 2 mars, car le témoignage du témoin en gendarmerie est enregistré en date du 2 mars 1993 à 10h00 du matin, pour une observation faite « au cours de la nuit écoulée ».

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique

La longueur du temps d'observation (environ 10 minutes, réparties en plusieurs phases) ainsi que le fait que le PAN reste apparemment immobile évoquent fortement une méprise astronomique.

Une reconstitution sur Stellarium pour Saint-Gilles Croix de Vie (coordonnées : 46°41'54" Nord, 1°56'22" Ouest) le 2 mars 1993 à 1h15 montre la présence de la Lune en quartier, au Nord-Ouest (Figure 2).

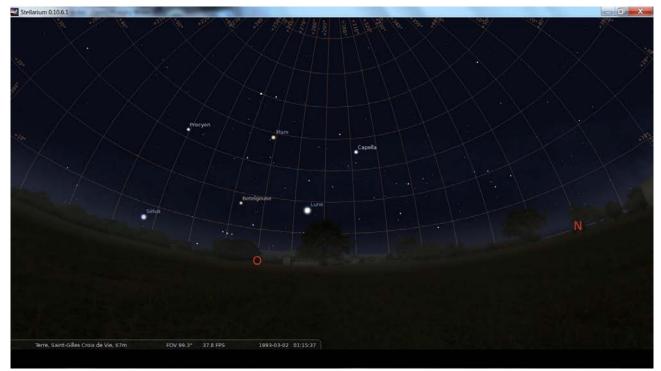


Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confirmée par la brillance et la grosseur du PAN, mais également par le fait que le témoin affirme ne pas avoir vu la Lune (« le plafond était gris sans lune »).

De plus, il est à noter la parfaite concordance entre l'azimut de la Lune (284° à 1h15, 287° à 1h30) et l'azimut magnétique du PAN mesuré à la boussole par le témoin (285-290°).

Il est également à noter que la hauteur angulaire de la Lune (17° à 1h15) est parfaitement cohérente avec la hauteur angulaire de la cheminée de la maison voisine, qui sert de repère.

L'aspect du PAN, en forme de « deux gouttes d'eau placées tête-bêche », peut facilement s'expliquer par la présence d'un nuage allongé ou d'une traînée d'avion séparant visuellement la Lune en deux. La phase et l'aspect visuel de la Lune au moment de l'observation sont d'ailleurs parfaitement cohérents avec cette hypothèse : le Premier Quartier de Lune apparaissait penché (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – aspect visuel de la Lune au moment de l'observation

De même, la disparition du PAN et l'aspect nébuleux qui l'entoure peut facilement s'expliquer par la présence de nuages ou de brume qui masque et filtre la lumière lunaire.

Bien que la Lune soit présente dans le ciel, le témoin mentionne ne pas avoir vu la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'il indique. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

Il est à noter que l'erreur de datation de la part du SEPRA a sans doute empêché l'identification du PAN.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (un seul témoin, mais dont le témoignage est très bien détaillé), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune, dont la lumière filtrait à travers une couverture nuageuse.

De plus, la Lune était bien présente dans la zone du ciel observée alors que le témoin n'en fait pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à à travers son ressenti (étonnement, fatigue, observation de nuit, Lune vue par intermittence à travers les nuages).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.